



N° 02/03.2025

COMPTES DE L'EXERCICE 2024

Préavis présenté au Conseil intercommunal en séance du 25 mars 2025.

Première séance de commission : jeudi 3 avril 2025, à 18h30, à la salle de conférences Jura/Lac, av. des Pâquis 31 (2^e étage), à Morges.

TABLE DES MATIÈRES

1	PRÉAMBULE	3
2	COEFFICIENT DE PONDÉRATION	5
3	RÉPARTITION DES HABITANTS AU 31 DÉCEMBRE 2024, SELON LES DONNÉES DU CANTON (STATISTIQUE VAUD)	5
4	TABLEAUX COMPARATIFS ENTRE COMPTES ET BUDGET 2024 ET DU COÛT PAR HABITANT	6
5	TÂCHES DÉDIÉES PAR CONTRAT DE DROIT ADMINISTRATIF.....	7
6	RÉPARTITION DE LA PARTICIPATION PAR COMMUNE INCLUANT LES TÂCHES CONTRACTUELLES	8
7	CONCLUSION.....	8

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs,

1 PRÉAMBULE

Conformément aux dispositions de la Loi sur les communes, du Règlement sur la comptabilité des communes et des Statuts de l'Association, le Comité de direction a l'honneur de vous soumettre les comptes de l'Association de communes de la Police Région Morges, arrêtés au 31 décembre 2024.

Il s'agit du treizième exercice comptable de l'Association. Les comptes présentent le fonctionnement du 1^{er} janvier au 31 décembre 2024.

Pour prendre connaissance des explications détaillées, il convient de se référer à l'annexe « Commentaires sur les comptes » jointe au présent préavis.

Les comptes présentent des charges à hauteur de CHF 15'806'509.99 et des recettes pour un montant de CHF 8'180'514.98. La différence présente un excédent de charges de CHF 7'625'995.01, qui est compensé individuellement par chaque commune membre.

À l'instar des précédents exercices, celui de 2024 se solde par un résultat meilleur que prévu en relation avec les acomptes des communes fixées au budget. En effet, PRM a l'avantage de restituer CHF 781'304.99 aux communes membres pour les tâches principales de l'Association.

La gestion des dépenses a été réalisée de manière rigoureuse avec le souci permanent de ne pas dépasser le budget. Alors même que, pour la première fois de l'histoire de l'association, la population a baissé (-31 habitants par rapport à 2023), l'objectif d'un coût par habitant maximal inférieur à CHF 240.00 a été respecté avec, pour l'exercice 2024, une moyenne de CHF 236.87 par habitant (CHF 7'625'995.01 / 32'195 habitants).

Au niveau des charges, le principal poste est la masse salariale, représentant une somme de près de CHF 12'500'000.00, soit 79%. En 2024, il y a eu moins de cas accident/maladie et les départs, moins nombreux que les années précédentes, ont été compensés plus rapidement. La différence des traitements entre comptes et budget est même défavorable (+1.51%) en raison de l'indexation des salaires (+ 1.7%) accordée par le CODIR afin de compenser le renchérissement. Néanmoins, toutes les charges sociales étant en baisse, cet écart est entièrement compensé. Il est à relever que la Caisse Intercommunale de Pension a reversé une partie de ses bénéfices. L'effectif stable de PRM a surtout permis de maintenir le niveau des prestations auprès de la population.

La bonne nouvelle supplémentaire pour les communes est l'entrée en vigueur de la nouvelle péréquation financière policière qui privilégie enfin les communes ayant un corps de police communal ou faisant partie d'une association intercommunale. Ainsi, leurs propres comptes s'en retrouveront améliorés grâce à la baisse de la facture policière cantonale.

Le résultat positif entre le budget et les comptes 2024 s'explique principalement de la manière suivante :

- Les comptes touchant le personnel présentent une diminution totale des charges de 55k.
- Les charges de formation ont été plus basses de 66k.
- Les recettes des amendes d'ordre ont été plus élevées de 235k.
- Les recettes des remboursements d'assurances s'avèrent être plus élevées de 115k, en partie dues à des absences longue durée, maternité et services militaires.
- Les recettes de la Commission de police et du remboursement des frais ont été plus élevées de 96k.
- Enfin, diverses variations sur plusieurs comptes ont permis une diminution des charges et une augmentation globale des recettes de 214k.

En ce qui concerne les tâches contractuelles, pour la Commune de Morges, les charges et revenus améliorent le résultat de 631k par rapport au budget. La nouvelle politique de stationnement a généré des recettes supplémentaires de 170k pour les taxes de stationnement et 84k pour les amendes. Les manifestations 75k, l'affichage public 41k, la gestion centralisée du trafic d'agglomération dont le retard d'entrée en fonction a eu pour conséquence une économie de 51k, ainsi que diverses variations dans les comptes de charges et recettes améliorent le résultat par rapport au budget de 210k.

Pour les autres communes, la différence est très faible, à l'exception de la Commune de St-Prex où les recettes liées aux amendes d'ordre ont été supérieures à celles qu'estimées pour un montant de 13k.

Nous relevons avec satisfaction que la Commune d'Allaman a conclu un contrat de droit privé avec notre association pour remplir quelques tâches contractuelles. Cette collaboration avait comme but premier la mise en place de leur nouvelle politique de stationnement, règlementant le parcage dans tout le secteur de la plage et de ses accès ainsi que le contrôle. Le professionnalisme de nos collaborateurs a permis la réalisation avec succès des plans politiques prévus. Les missions de contrôles ont pu commencer à fin août avec beaucoup de prévention pour une entrée en vigueur des nouvelles normes de la meilleure des manières.

Un nouveau chapitre non-prévu dans le budget a été ajouté aux comptes pour la Commune d'Allaman.

2 COEFFICIENT DE PONDÉRATION

Ci-dessous le tableau présentant le calcul pondéré de la population au 31 décembre 2024.

Coefficient de pondération

Population	Coefficient
de 0 à 1'000 habitants	2
de 1'001 à 3'500 habitants	3
de 3'501 à 6'500 habitants	4
de 6'501 à 10'000 habitants	5
dès 10'001 habitants	6

3 RÉPARTITION DES HABITANTS AU 31 DÉCEMBRE 2024, SELON LES DONNÉES DU CANTON (STATISTIQUE VAUD)

Communes	Population	Coefficient	Population pondérée	Répartition
BUCHILLON	686	2	1 372	0.86%
LUSSY-SUR-MORGES	719	2	1 438	0.90%
MORGES	17 715	6	106 290	66.65%
PREVERENGES	5 273	4	21 092	13.23%
SAINT-PREX	5 868	4	23 472	14.72%
TOLOCHENAZ	1 934	3	5 802	3.64%
TOTAUX	32 195		159 466	100%

4 TABLEAUX COMPARATIFS ENTRE COMPTES ET BUDGET 2024 ET DU COÛT PAR HABITANT

Le tableau ci-dessous compare la participation de chaque commune selon les comptes et le budget 2024 ainsi que la comparaison avec les comptes de l'année 2023 et ce, pour les tâches principales de police.

Au 31 décembre 2024, pour les tâches principales de police, le coût moyen par habitant s'élève à **CHF 236.87**. La volonté du Comité de direction de garantir un coût moyen par habitant inférieur à CHF 240.00 est ainsi atteinte. La diminution de la population (- 31 habitants) est une première depuis la création de la PRM.

Calcul de la participation de chaque commune selon les comptes 2024							
Communes	Comptes 2024	Budget 2024	Comptes 2023	Taux	Population	Coût par habitant	Différence comptes - budget
BUCHILLON	65 611.89	71 200.00	62 213.92	0.9%	686	95.64	5 588.11
LUSSY-SUR-MORGES	68 768.14	77 700.00	66 289.07	0.9%	719	95.64	8 931.86
MORGES	5 083 008.35	5 596 200.00	4 823 616.33	66.7%	17 715	286.93	513 191.65
PREVERENGES	1 008 663.21	1 110 200.00	945 977.59	13.2%	5 273	191.29	101 536.79
SAINT-PREX	1 122 479.74	1 250 400.00	1 069 862.07	14.7%	5 868	191.29	127 920.26
TOLOCHENAZ	277 463.68	301 600.00	261 081.12	3.6%	1 934	143.47	24 136.32
TOTAUX	7 625 995.01	8 407 300.00	7 229 040.10	100.0%	32 195	236.87	781 304.99

Coût en CHF par habitant - Comparatif annuel							
Communes	2024	2023	2022	2021	2020	2019	2018
BUCHILLON	95.64	90.55	92.68	79.25	86.66	83.29	80.57
LUSSY-SUR-MORGES	95.64	90.55	92.68	79.25	86.66	83.29	80.57
MORGES	286.93	271.67	278.03	237.75	259.97	249.88	241.72
PREVERENGES	191.29	181.11	185.35	158.50	173.31	166.59	161.15
SAINT-PREX	191.29	181.11	185.35	158.50	173.31	166.59	161.15
TOLOCHENAZ	143.47	135.83	139.01	118.88	129.98	124.94	120.86
TOTAUX	236.87	224.32	229.45	195.35	212.36	203.94	197.22

5 TÂCHES DÉDIÉES PAR CONTRAT DE DROIT ADMINISTRATIF

Tâches des mandats par contrat de droit administratif							
Communes	Tâches	Charges	Recettes	Comptes	Budget	Différence	Comptes
				2024	2024		2023
MORGES	Signalisation	1 478 946.39	3 270 667.14	-1 791 720.75	-1 381 500.00	- 410 220.75	-1 305 093.90
	Police du commerce	363 431.20	239 871.18	123 560.02	212 000.00	- 88 439.98	57 240.95
	Inhumation	100 487.52	7 560.00	92 927.52	104 900.00	- 11 972.48	103 084.90
	Police administrative	940 714.90	810 276.58	130 438.32	250 900.00	- 120 461.68	- 10 569.21
	Représentation	37 115.87	0.00	37 115.87	37 500.00	- 384.13	38 714.00
TOTAL MORGES		2 920 695.88	4 328 374.90	-1 407 679.02	- 776 200.00	- 631 479.02	-1 116 623.26
BUCHILLON	Prestations	8 800.00	1 320.00	7 480.00	6 800.00	680.00	7 880.00
LUSSY-SUR-MORGES	Prestations	4 800.00	3 170.00	1 630.00	3 300.00	- 1 670.00	5 230.00
PREVERENGES				Non prévues à ce jour			
SAINT-PREX	Prestations	297 360.00	68 568.97	228 791.03	245 200.00	- 16 408.97	244 090.93
TOLOCHENAZ	Prestations	19 600.00	9 885.00	9 715.00	8 500.00	1 215.00	13 470.00
ALLAMAN	Prestations	15 488.00	12 371.90	3 116.10	0	3 116.10	0

6 RÉPARTITION DE LA PARTICIPATION PAR COMMUNE INCLUANT LES TÂCHES CONTRACTUELLES

Le tableau ci-dessous comprend la répartition concernant les missions générales de police (tableau du point N° 4) ainsi que les tâches confiées selon les contrats de droit administratif, engageant individuellement chaque commune, représentée par sa Municipalité, à l'Association de communes Police Région Morges, représentée par son Comité de direction (tableau du point N° 5).

Comptes répartition de la participation par commune				Budget	Différence
Communes	Service de police	Tâches des mandats	Total	Budget total par commune	Comptes - budget
BUCHILLON	65 611.89	7 480.00	73 091.89	78 000.00	-4 908.11
LUSSY-SUR-MORGES	68 768.14	1 630.00	70 398.14	81 000.00	-10 601.86
MORGES	5 083 008.35	-1 407 679.02	3 675 329.33	4 820 000.00	-1 144 670.67
PREVERENGES	1 008 663.21	-	1 008 663.21	1 110 200.00	-101 536.79
SAINT-PREX	1 122 479.74	228 791.03	1 351 270.77	1 495 600.00	-144 329.23
TOLOCHENAZ	277 463.68	9 715.00	287 178.68	310 100.00	-22 921.32
ALLAMAN	-	3116.10	3116.10	0.00	3116.10

7 CONCLUSION

Le résultat de l'exercice 2024 est positif par rapport au budget et les objectifs financiers sont atteints.

La dette continue d'être amortie et s'élève à de CHF 1'441'475.57 (CHF 1'599'796.81 en 2023). Le plafond maximal fixé par les statuts est de CHF 3'500'000.00.

Les surplus encaissés lors de la facturation des acomptes 2024 seront remboursés auprès de chaque commune.

Vu ce qui précède, le Comité de direction vous prie, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir voter les conclusions suivantes :

LE CONSEIL INTERCOMMUNAL DE LA PRM

- après avoir pris connaissance du préavis du Comité de direction présentant les comptes 2024,
- après avoir pris connaissance du rapport de la commission chargée de l'étude de cet objet,
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

décide :

1. d'adopter les comptes des activités de police de la Police Région Morges pour 2024, représentant des charges à hauteur de CHF 15'806'509.99 et des recettes pour un montant de CHF 8'180'514.98. La différence, présentant un excédent de charges de CHF 7'625'995.01 est entièrement couverte par les communs membres ;
2. de prendre acte des comptes ordinaires des tâches par contrat de droit administratif pour 2024, représentant des charges à hauteur de CHF 3'266'743.88 couvertes par les recettes de fonctionnement et la participation des communes bénéficiaires des prestations. Les charges et revenus étant les suivants :
 - CHF 2'920'695.88 (charges), CHF 4'328'374.90 (revenus) pour la Commune de Morges ;
 - CHF 297'360.00 (charges), CHF 68'568.97 (revenus) pour la Commune de Saint-Prex ;
 - CHF 19'600.00 (charges), CHF 9'885.00 (revenus) pour la Commune de Tolochenaz ;
 - CHF 8'800.00 (charges), CHF 1'320.00 (revenus) pour la Commune de Buchillon ;
 - CHF 4'800.00 (charges), CHF 3'170.00 (revenus) pour la Commune de Lussy-sur-Morges ;
 - CHF 15'488.00 (charges), CHF 12'371.90 (revenus) pour la Commune d'Allaman.
3. de dire que le solde des contrats de droit administratif est à la charge ou au bénéfice de chaque commune.

Adopté par le Comité de direction dans sa séance du 20 mars 2025.

au nom du Comité de direction
le président la secrétaire suppléante



Laurent Pellegrino Regine Holbing

Annexes : comptes de fonctionnement, comptes de bilan et commentaires comptes 2024.

Police Région Morges - Comptes 2024

		Comptes 2024		Budget 2024		Comptes 2023	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
1	Fonctionnement	20'864'974.62	20'864'974.62	20'774'800.00	20'774'800.00	19'386'187.14	19'386'187.14
6	Police	20'864'974.62	20'864'974.62	20'774'800.00	20'774'800.00	19'386'187.14	19'386'187.14
60	PRM et Tâches contractuelles	20'864'974.62	20'864'974.62	20'774'800.00	20'774'800.00	19'386'187.14	19'386'187.14
600	Service de police	15'806'509.99	15'806'509.99	15'882'700.00	15'882'700.00	14'922'938.84	14'922'938.84
60000	Service de police	15'806'509.99	15'806'509.99	15'882'700.00	15'882'700.00	14'922'938.84	14'922'938.84
3001.00	Traitements conseil intercommunal	10'700.00	0.00	15'500.00	0.00	13'300.00	0.00
3001.01	Traitements Comité Directeur	28'000.00	0.00	28'000.00	0.00	28'000.00	0.00
3011.00	Traitements	9'690'559.45	0.00	9'546'600.00	0.00	9'063'516.70	0.00
3011.09	Provision solde vacances	148'100.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
3012.00	Traitements personnel auxiliaire	51'931.05	0.00	60'000.00	0.00	49'930.25	0.00
3030.00	Cotisations AVS - AC	875'064.70	0.00	898'900.00	0.00	809'921.15	0.00
3040.00	Cotisations à la caisse de pensions	1'389'706.40	0.00	1'519'400.00	0.00	1'411'162.60	0.00
3050.00	Assurances de personnes	297'527.90	0.00	361'700.00	0.00	204'163.40	0.00
3061.00	Indemnités utilisation véhicules privés	10'882.95	0.00	25'000.00	0.00	25'363.10	0.00
3069.00	Indemnités, remboursements de frais divers	95'173.50	0.00	81'000.00	0.00	80'026.00	0.00
3069.01	Indemnités et frais pour les chiens	0.00	0.00	0.00	0.00	3'000.00	0.00
3091.01	Formation cadre	50'537.60	0.00	62'000.00	0.00	44'067.05	0.00
3091.02	Participation aux réunions de police	1'847.52	0.00	1'500.00	0.00	1'652.75	0.00
3091.03	Formation agents	308'168.78	0.00	374'500.00	0.00	322'272.65	0.00
3092.00	Frais de recherche et transfert de personnel	48'664.23	0.00	42'000.00	0.00	45'926.50	0.00
3101.00	Imprimés et fournitures de bureau	67'670.80	0.00	63'500.00	0.00	45'671.49	0.00
3102.00	Annonces, journaux, documentation	2'665.12	0.00	6'000.00	0.00	2'064.80	0.00
3111.00	Achats - locations de mobilier, machines et matériel radios	55'791.70	0.00	78'100.00	0.00	50'718.03	0.00
3111.01	Informatisation	259'668.61	0.00	280'300.00	0.00	239'400.07	0.00
3116.00	Equipement personnel	135'878.37	0.00	143'500.00	0.00	144'812.49	0.00
3121.00	Achat et consommation d'eau	2'628.75	0.00	2'500.00	0.00	2'432.40	0.00
3123.00	Electricité	58'500.75	0.00	49'200.00	0.00	51'232.40	0.00
3124.00	Carburant	42'723.25	0.00	54'000.00	0.00	42'716.40	0.00
3139.00	Achats de munition	7'375.00	0.00	9'000.00	0.00	8'208.85	0.00
3151.00	Entretien mobilier, machines, matériel	108'514.83	0.00	131'700.00	0.00	102'001.83	0.00
3151.01	Homologation des appareils radar	45'574.40	0.00	45'100.00	0.00	41'100.00	0.00
3151.02	Achat, location entretien matériel radar	106'799.20	0.00	119'000.00	0.00	34'805.08	0.00
3155.00	Frais de véhicules, entretien, achat, assurances et taxes	72'293.50	0.00	52'500.00	0.00	44'384.40	0.00

Police Région Morges - Comptes 2024

		Comptes 2024		Budget 2024		Comptes 2023	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
3155.02	Achat véhicules police	40'000.00	0.00	35'000.00	0.00	137'419.75	0.00
3156.00	Entretien technique des installations, central d'alarme	100'236.94	0.00	132'500.00	0.00	112'151.79	0.00
3161.00	Loyers	562'860.00	0.00	562'900.00	0.00	562'860.00	0.00
3161.05	Loyers (St-Prex)	14'230.00	0.00	11'500.00	0.00	16'200.00	0.00
3181.00	Affranchissement	152'574.52	0.00	126'200.00	0.00	137'962.18	0.00
3182.00	Téléphones	16'930.36	0.00	18'400.00	0.00	16'988.42	0.00
3182.01	Site internet, identité visuelle, communication	33'440.60	0.00	30'700.00	0.00	24'475.01	0.00
3183.00	Frais bancaires - versements carte de crédit	4'033.20	0.00	2'000.00	0.00	1'443.33	0.00
3184.00	Frais de contentieux et de poursuites (amendes)	121'436.96	0.00	100'000.00	0.00	65'174.41	0.00
3185.01	Prestations services transversaux informatique Logiciels et infrastructure	139'991.50	0.00	147'000.00	0.00	135'860.15	0.00
3185.02	Prestations services transversaux finances	59'040.00	0.00	59'100.00	0.00	59'040.00	0.00
3185.03	Prestations services transversaux ressources humaines	65'000.00	0.00	65'000.00	0.00	70'000.00	0.00
3185.04	Prestations services transversaux archives	6'300.00	0.00	6'300.00	0.00	1'300.00	0.00
3185.07	Etudes et divers	57'125.50	0.00	60'000.00	0.00	70'407.20	0.00
3185.09	Contrôle fiduciaire	3'963.40	0.00	3'500.00	0.00	3'387.15	0.00
3186.00	Primes d'assurances de tiers, choses, RC	18'010.95	0.00	21'400.00	0.00	19'161.05	0.00
3192.00	Taxes sur les véhicules	16'806.50	0.00	20'900.00	0.00	18'785.75	0.00
3193.00	Cotisations	9'467.50	0.00	9'900.00	0.00	9'765.60	0.00
3199.00	Frais divers et de réception	32'916.45	0.00	38'400.00	0.00	31'198.95	0.00
3210.00	Intérêts des dettes à court terme	796.38	0.00	5'200.00	0.00	1'804.23	0.00
3301.00	Pertes sur débiteurs divers	0.00	0.00	1'000.00	0.00	0.00	0.00
3302.00	Amortissement des titres et placements	14'790.00	0.00	0.00	0.00	14'790.00	0.00
3313.00	Amortissement dépenses d'équipement	252'869.35	0.00	285'500.00	0.00	366'713.10	0.00
3521.00	Participation à la réforme policière	53'457.64	0.00	58'800.00	0.00	59'324.81	0.00
3801.00	Attribution au fonds de réserve pour investissements futurs	14'000.00	0.00	14'000.00	0.00	14'000.00	0.00
3809.00	Attribution complémentaire à la provision pour créances douteuses	3'283.88	0.00	7'000.00	0.00	10'875.57	0.00
3809.01	Attribution au fonds de réserve provision vacances	0.00	0.00	10'000.00	0.00	0.00	0.00
3809.02	Attribution au fonds de réserve pour changement uniforme de police	40'000.00	0.00	0.00	0.00	50'000.00	0.00
4221.00	Intérêts du patrimoine financier	0.00	448.75	0.00	0.00	0.00	424.00
4312.00	Emoluments de police	0.00	21'475.00	0.00	15'000.00	0.00	20'380.00
4356.00	Facturation de services à des tiers, location matériel de signalisation	0.00	112'385.25	0.00	62'000.00	0.00	50'380.25
4361.00	Indemnités et rétrocessions d'assurances	0.00	265'732.10	0.00	150'000.00	0.00	333'694.85
4370.00	Amendes perçues	0.00	3'735'332.84	0.00	3'500'000.00	0.00	3'578'341.12
4390.00	Recettes diverses	0.00	37'949.80	0.00	25'000.00	0.00	29'397.78
4390.01	Recettes contravention commission de police	0.00	711'601.10	0.00	700'000.00	0.00	638'576.26
4390.02	Frais commission de police	0.00	485'274.33	0.00	400'000.00	0.00	381'987.08

Police Région Morges - Comptes 2024

		Comptes 2024		Budget 2024		Comptes 2023	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
4410.00	Redistribution de la taxe CO2	0.00	6'057.75	0.00	5'000.00	0.00	5'402.20
4510.00	Remboursement du Canton	0.00	117'595.75	0.00	110'000.00	0.00	132'598.70
4521.00	Part. aux charges du personnel de la PRM pour les tâches optionnelles	0.00	2'557'720.00	0.00	2'508'400.00	0.00	2'510'800.00
4522.00	Refacturation à la Ville de Morges	0.00	5'083'008.35	0.00	5'596'200.00	0.00	4'823'616.33
4522.01	Refacturation excédent de charges/revenus à la Commune de Préverenges	0.00	1'008'663.21	0.00	1'110'200.00	0.00	945'977.59
4522.02	Refacturation excédent de charges/revenus à la Commune de St-Prex	0.00	1'122'479.74	0.00	1'250'400.00	0.00	1'069'862.07
4522.03	Refacturation excédent de charges/revenus à la Commune de Tolothenaz	0.00	277'463.68	0.00	301'600.00	0.00	261'081.12
4522.05	Refacturation excédent de charges/revenus à la Commune de Lussy-sur-Morges	0.00	68'768.14	0.00	77'700.00	0.00	66'289.07
4522.06	Refacturation excédent de charges/revenus à la Commune de Buchillon	0.00	65'611.89	0.00	71'200.00	0.00	62'213.92
4801.00	Prélèvement au fonds de réserve pour investissements futurs	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	7'754.70
4809.01	Prélèvement au fonds de réserve provisions vacances	0.00	128'942.31	0.00	0.00	0.00	4'161.80
601	Tâches contractuelles Ville de Morges	4'712'416.63	4'712'416.63	4'560'800.00	4'560'800.00	4'104'924.88	4'104'924.88
60110	Signalisation	3'270'667.14	3'270'667.14	3'075'000.00	3'075'000.00	2'665'599.50	2'665'599.50
3102.00	Annonces, journaux, documentation	4'607.90	0.00	8'000.00	0.00	6'708.75	0.00
3116.01	Achats éqpt et matériel spécialisé	71'154.20	0.00	210'000.00	0.00	98'807.58	0.00
3123.00	Electricité	11'407.55	0.00	20'000.00	0.00	9'518.20	0.00
3137.00	Licence AVEDRIS	19'000.85	0.00	20'000.00	0.00	24'555.60	0.00
3143.00	Entretien signalisation	130'682.31	0.00	153'600.00	0.00	185'403.37	0.00
3143.01	Entretien parcomètres et achat matériel d'exploitation	306'711.95	0.00	306'000.00	0.00	97'112.50	0.00
3143.02	Entretien et réparations arrêts de bus	0.00	0.00	2'500.00	0.00	1'884.75	0.00
3143.03	Entretien GCTA	0.00	0.00	26'000.00	0.00	0.00	0.00
3161.02	Location locaux RB 3	22'775.40	0.00	22'200.00	0.00	22'775.40	0.00
3161.03	Location places de parc (parking sous pont autoroute et Poste)	13'080.60	0.00	13'200.00	0.00	13'032.00	0.00
3182.00	Téléphones	379.05	0.00	2'000.00	0.00	414.95	0.00
3185.00	Honoraires et prestations de services	888'640.00	0.00	850'000.00	0.00	859'403.70	0.00
3185.06	Etude circulation	10'506.58	0.00	24'000.00	0.00	40'888.80	0.00
3194.00	TVA à payer sur recettes	0.00	0.00	10'500.00	0.00	0.00	0.00
3521.01	Participation GCTA	0.00	0.00	25'500.00	0.00	0.00	0.00
3524.00	Versement excédentaire à la Ville de Morges	1'791'720.75	0.00	1'381'500.00	0.00	1'305'093.90	0.00

Police Région Morges - Comptes 2024

		Comptes 2024		Budget 2024		Comptes 2023	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
4232.00	Produit des locations de places de parc (Taxis, etc) - droit public HT	0.00	28'200.00	0.00	36'000.00	0.00	31'560.00
4232.01	Produit des locations de places de parc - droit privé TVA 5.1% - 5.3%	0.00	64'102.43	0.00	68'000.00	0.00	67'758.60
4272.04	Macarons Résidents centre Ville	0.00	113'992.50	0.00	144'000.00	0.00	111'345.00
4272.05	Macarons Navigateurs	0.00	7'149.20	0.00	9'000.00	0.00	12'393.72
4272.06	Macarons Employés et tiers - soumis 5.1% - 5.3%	0.00	97'119.77	0.00	108'000.00	0.00	53'813.92
4272.07	Horodateurs all park	0.00	59'906.80	0.00	60'000.00	0.00	50'454.70
4272.09	Horodateurs en Euro	0.00	17'667.70	0.00	15'000.00	0.00	13'963.02
4272.10	Horodateurs en CHF	0.00	838'024.69	0.00	1'110'000.00	0.00	767'930.27
4272.11	Application pour paiement par smartphone	0.00	1'802'281.22	0.00	1'360'000.00	0.00	1'308'265.13
4272.12	Horodateurs "Beausobre" - soumis 3.5% - 3.7%	0.00	30'836.42	0.00	25'000.00	0.00	22'670.19
4272.13	Parking PCi	0.00	12'280.00	0.00	15'000.00	0.00	11'708.00
4356.00	Facturation de services à des tiers, location matériel de signalisation	0.00	57'520.95	0.00	25'000.00	0.00	78'025.65
4363.00	Remboursement des dommages et divers	0.00	0.00	0.00	5'000.00	0.00	0.00
4390.00	Recettes diverses	0.00	35'760.56	0.00	30'000.00	0.00	31'010.40
4659.00	Indemnités sté générale d'affichage et signalisation citadine moderne	0.00	105'824.90	0.00	65'000.00	0.00	104'700.90
60120	Police du commerce	363'431.20	363'431.20	372'500.00	372'500.00	351'311.52	351'311.52
3184.00	Frais de contentieux et de poursuites (amendes)	0.00	0.00	1'500.00	0.00	1'007.95	0.00
3185.00	Honoraires et prestations de services	349'440.00	0.00	351'800.00	0.00	346'000.00	0.00
3199.00	Frais divers et de réception	11'649.87	0.00	14'200.00	0.00	129.25	0.00
3301.00	Pertes sur débiteurs divers	2'341.33	0.00	5'000.00	0.00	4'174.32	0.00
4272.02	Place de marché, étalage et déballage	0.00	148'000.10	0.00	120'000.00	0.00	163'104.00
4312.00	Emoluments de police	0.00	87'366.70	0.00	40'000.00	0.00	112'147.25
4390.00	Recettes diverses	0.00	2'163.05	0.00	500.00	0.00	14'645.00
4522.00	Refacturation à la Ville de Morges	0.00	123'560.02	0.00	212'000.00	0.00	57'240.95
4809.00	Prélèvement à provision pour débiteurs douteux	0.00	2'341.33	0.00	0.00	0.00	4'174.32
60140	Inhumation	100'487.52	100'487.52	114'900.00	114'900.00	115'659.90	115'659.90
3101.00	Imprimés et fournitures de bureau	0.00	0.00	100.00	0.00	0.00	0.00
3185.00	Honoraires et prestations de services	64'800.00	0.00	64'800.00	0.00	64'800.00	0.00
3524.10	Convois funèbres, inhumations, divers	30'414.65	0.00	30'000.00	0.00	30'086.80	0.00
3524.11	Prise en charge frais d'obsèques	5'272.87	0.00	20'000.00	0.00	20'773.10	0.00
4272.03	Concessions au cimetière et divers	0.00	7'560.00	0.00	10'000.00	0.00	12'575.00
4522.00	Refacturation à la Ville de Morges	0.00	92'927.52	0.00	104'900.00	0.00	103'084.90
60150	Police administrative	940'714.90	940'714.90	960'900.00	960'900.00	933'639.96	933'639.96

Police Région Morges - Comptes 2024

		Comptes 2024		Budget 2024		Comptes 2023	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
3184.00	Frais de contentieux et de poursuites (amendes)	15'579.85	0.00	25'000.00	0.00	16'910.75	0.00
3185.00	Honoraires et prestations de services	925'135.05	0.00	934'400.00	0.00	906'160.00	0.00
3199.00	Frais divers et de réception	0.00	0.00	1'500.00	0.00	0.00	0.00
3524.00	Versement excédentaire à la Ville de Morges	0.00	0.00	0.00	0.00	10'569.21	0.00
4312.00	Emoluments de police	0.00	76'160.00	0.00	60'000.00	0.00	61'218.00
4370.00	Amendes perçues	0.00	734'116.58	0.00	650'000.00	0.00	872'421.96
4522.00	Refacturation à la Ville de Morges	0.00	130'438.32	0.00	250'900.00	0.00	0.00
60160	Représentation	37'115.87	37'115.87	37'500.00	37'500.00	38'714.00	38'714.00
3069.00	Indemnisations, remboursements de frais divers	241.20	0.00	500.00	0.00	0.00	0.00
3091.02	Participation aux réunions de police	874.67	0.00	1'000.00	0.00	1'714.00	0.00
3185.00	Honoraires et prestations de services	36'000.00	0.00	36'000.00	0.00	37'000.00	0.00
4522.00	Refacturation à la Ville de Morges	0.00	37'115.87	0.00	37'500.00	0.00	38'714.00
602	Tâches contractuelles Tolochenaz	19'600.00	19'600.00	19'500.00	19'500.00	21'920.00	21'920.00
60200	Tâches contractuelles Tolochenaz	19'600.00	19'600.00	19'500.00	19'500.00	21'920.00	21'920.00
3185.00	Honoraires et prestations de services	19'600.00	0.00	19'500.00	0.00	21'920.00	0.00
4312.00	Emoluments de police	0.00	7'065.00	0.00	6'000.00	0.00	5'670.00
4370.00	Amendes perçues	0.00	2'820.00	0.00	5'000.00	0.00	2'780.00
4522.00	Refacturation à la Ville de Morges	0.00	0.00	0.00	8'500.00	0.00	0.00
4522.03	Refacturation excédent de charges/revenus à la Commune de Tolochenaz	0.00	9'715.00	0.00	0.00	0.00	13'470.00
603	Tâches contractuelles St-Prex	297'360.00	297'360.00	298'200.00	298'200.00	319'203.42	319'203.42
60300	Tâches contractuelles St-Prex	297'360.00	297'360.00	298'200.00	298'200.00	319'203.42	319'203.42
3143.00	Entretien signalisation	0.00	0.00	0.00	0.00	9'956.87	0.00
3185.00	Honoraires et prestations de services	297'360.00	0.00	298'200.00	0.00	309'246.55	0.00
4312.00	Emoluments de police	0.00	15'075.00	0.00	13'000.00	0.00	15'300.00
4370.00	Amendes perçues	0.00	53'493.97	0.00	40'000.00	0.00	59'812.49
4522.02	Refacturation excédent de charges/revenus à la Commune de St-Prex	0.00	228'791.03	0.00	245'200.00	0.00	244'090.93
604	Tâches contractuelles Buchillon	8'800.00	8'800.00	8'800.00	8'800.00	10'240.00	10'240.00
60400	Tâches contractuelles Buchillon	8'800.00	8'800.00	8'800.00	8'800.00	10'240.00	10'240.00
3185.00	Honoraires et prestations de services	8'800.00	0.00	8'800.00	0.00	10'240.00	0.00
4370.00	Amendes perçues	0.00	1'320.00	0.00	2'000.00	0.00	2'360.00

Police Région Morges - Comptes 2024

		Comptes 2024		Budget 2024		Comptes 2023	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
4522.06	Refacturation excédent de charges/revenus à la Commune de Buchillon	0.00	7'480.00	0.00	6'800.00	0.00	7'880.00
605	Tâches contractuelles Lussy-sur-Morges	4'800.00	4'800.00	4'800.00	4'800.00	6'960.00	6'960.00
60500	Tâches contractuelles Lussy-sur-Morges	4'800.00	4'800.00	4'800.00	4'800.00	6'960.00	6'960.00
3185.00	Honoraires et prestations de services	4'800.00	0.00	4'800.00	0.00	6'960.00	0.00
4312.00	Emoluments de police	0.00	1'890.00	0.00	500.00	0.00	630.00
4370.00	Amendes perçues	0.00	1'280.00	0.00	1'000.00	0.00	1'100.00
4522.05	Refacturation excédent de charges/revenus à la Commune de Lussy-sur-Morges	0.00	1'630.00	0.00	3'300.00	0.00	5'230.00
606	Tâches contractuelles Allaman	15'488.00	15'488.00	0.00	0.00	0.00	0.00
60600	Tâches contractuelles Allaman	15'488.00	15'488.00	0.00	0.00	0.00	0.00
3143.01	Entretien parcomètres et achat matériel d'exploitation	408.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
3185.00	Honoraires et prestations de services	15'080.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
4272.00	Stationnements - Parcomètres	0.00	4'751.90	0.00	0.00	0.00	0.00
4370.00	Amendes perçues	0.00	7'620.00	0.00	0.00	0.00	0.00
4522.07	Refacturation excédent de charges/revenus à la Commune d'Allaman	0.00	3'116.10	0.00	0.00	0.00	0.00

Bilan

1.1.2024 - 31.12.2024

		SAN	Débit	Crédit	Solde
91	ACTIF	5'642'332.06	55'584'865.70	-55'349'513.83	5'877'683.93
910	DISPONIBILITES	682'238.69	34'274'181.96	-34'306'911.37	649'509.28
9100	Caisse	8'365.05	120'484.20	-128'349.25	500.00
9100.0000	Caisse	8'365.05	120'484.20	-128'349.25	500.00
9101	Chèques postaux (CCP 12-656343-9)	577'690.03	17'104'587.39	-17'072'431.72	609'845.70
9101.0000	Chèques postaux (CCP 12-656343-9)	577'690.03	17'104'587.39	-17'072'431.72	609'845.70
9102	U.B.S. compte de crédit	53'263.98	96'128.26	-114'895.92	34'496.32
9102.0000	U.B.S. compte de crédit N° 140299.01X - CHF	25'721.86	46'281.02	-68'411.60	3'591.28
9102.0001	U.B.S. compte de crédit N° 140299.60F - EUR	27'542.12	49'847.24	-46'484.32	30'905.04
9109	Liquidités en transit	42'919.63	16'952'982.11	-16'991'234.48	4'667.26
9109.0000	Refacturation excédent de charges/revenus à la Ville de Morges		7'002'287.50	-7'002'287.50	
9109.0001	Refacturation excédent de charges/revenus à la Commune de Préverenges		1'385'950.00	-1'385'950.00	
9109.0002	Refacturation excédent de charges/revenus à la Commune de St-Prex		1'562'262.50	-1'562'262.50	
9109.0003	Refacturation excédent de charges/revenus à la Commune de Tolochenaz		377'700.00	-377'700.00	
9109.0004	Dépenses et recettes à ventiler		4'941'604.66	-4'941'604.66	
9109.0005	Refacturation excédent de charges/revenus à la Commune de Lussy		97'025.00	-97'025.00	
9109.0006	Refacturation excédent de charges/revenus à la Commune de Buchillon		89'337.50	-89'337.50	
9109.0008	Ventilation de diverses indemnités d'assurances		347'559.80	-347'559.80	
9109.0009	Contrepartie paiements YellowNet	0.02	151'413.92	-151'413.94	
9109.0011	Dépenses et recettes à ventiler PRM		23'461.40	-23'461.40	
9109.0013	Compte d'attente Friderici - Débit direct		13'088.00	-13'088.00	
9109.0014	Compte d'attente Postfinance (VISA et Checkout) - Débit direct		9'978.95	-9'978.95	
9109.0015	Compte d'attente AO via QR Code	42'919.61	667'358.22	-705'610.57	4'667.26
9109.0016	Compte d'attente Avedris		235'788.50	-235'788.50	
9109.0019	Décomptes TVA à neutraliser		38'673.26	-38'673.26	
9109.0020	Salaires négatifs à neutraliser		9'492.90	-9'492.90	
911	COMPTES COURANTS	2'427'477.10	19'980'429.76	-20'008'707.01	2'399'199.85
9113	Contentieux		5'656.40		5'656.40
9113.0000	Contentieux		5'656.40		5'656.40
9114	Berne - Versements SBVR		12'578'165.21	-12'578'165.21	
9114.0002	Berne - Versements BV QR - AO		3'988'688.69	-3'988'688.69	
9114.0003	Berne - Versements BV QR - CTX		970'077.45	-970'077.45	

Bilan

1.1.2024 - 31.12.2024

		SAN	Débit	Crédit	Solde
9114.0100	Berne - Versements BV QR - FA		7'619'089.07	-7'619'089.07	
9114.9999	Berne - Versements QR en erreur		310.00	-310.00	
9115	Autres débiteurs (facturations diverses)	2'427'477.10	7'387'261.55	-7'421'195.20	2'393'543.45
9115.0000	Autres débiteurs (facturations diverses)	2'427'477.10	7'387'261.55	-7'421'195.20	2'393'543.45
9118	Avances et prêts aux employés		9'346.60	-9'346.60	
9118.9003	Cagnotte des Chefs de Service		1'440.00	-1'440.00	
9118.9007	Avances salaires / 13e		7'906.60	-7'906.60	
912	PLACEMENTS DU PATRIMOINE FINANCIER	415'444.10	448.75	-14'947.05	400'945.80
9120	Titres et placements	281'010.00		-14'790.00	266'220.00
9120.0000	Préavis 03/03.2022 - Participation au capital Société Swiss Training Academy SA	281'010.00		-14'790.00	266'220.00
9122	Prêts	134'434.10	448.75	-157.05	134'725.80
9122.0000	UBS cpte no 140299.MKV - Garantie de loyer - Av. des Pâquis 31	134'434.10	448.75	-157.05	134'725.80
913	ACTIFS TRANSITOIRES	798'385.36	1'214'467.12	-760'079.05	1'252'773.43
9138	Revenus année courante à recevoir l'année suivante	798'385.36	1'214'467.12	-760'079.05	1'252'773.43
9138.0002	Impôt anticipé à récupérer	148.40	157.05		305.45
9138.0003	Charges année suivante payées l'année courante	58'398.81	320'017.91	-58'398.81	320'017.91
9138.0100	Revenus année courante à recevoir l'année suivante	739'838.15	894'292.16	-701'680.24	932'450.07
914	INVESTISSEMENTS PRM	1'318'786.81	115'338.11	-258'869.35	1'175'255.57
9140	Dépenses d'investissement à amortir	1'318'786.81	115'338.11	-258'869.35	1'175'255.57
9140.0003	Préavis 03/03.2015 - Aménagement du nouvel Hôtel de police	787'211.76		-142'983.00	644'228.76
9140.0005	Préavis 06/11.2017 - Acquisition appareil cinémométrique semi-stationnaire	67'616.35		-22'538.80	45'077.55
9140.0007	Préavis 08/11.2016 - Rempl. 3 installations de surveillance automatique du trafic	124'327.90		-31'082.00	93'245.90
9140.0009	Préavis 05/09.2019 - Odysée		40'310.65	-10'077.65	30'233.00
9140.0010	Préavis 01/02.2021 - Surveillance automatique du trafic	250'013.60		-31'251.70	218'761.90
9140.0011	Préavis 07/09.2022 - Achat de véhicules selon planification législature 2021-2026	89'617.20	75'027.46	-20'936.20	143'708.46

Bilan

1.1.2024 - 31.12.2024

		SAN	Débit	Crédit	Solde
92	PASSIF	-5'642'332.06	32'885'194.27	-33'120'546.14	-5'877'683.93
920	ENGAGEMENTS COURANTS	-736'145.51	30'302'252.40	-30'353'515.19	-787'408.30
9200	Créanciers - PRM	-678'429.68	30'091'841.46	-30'130'821.59	-717'409.81
9200.3000	Créanciers	-639'744.33	7'313'225.36	-7'211'705.84	-538'224.81
9200.9091	Salaires à payer		18'873'581.10	-18'873'581.10	
9200.9092	Créanciers AVS/AI/APG/AC - AF - PC famille		1'382'096.25	-1'485'091.05	-102'994.80
9200.9093	Créanciers IS (Source)		3'320.85	-3'320.85	
9200.9094	Créanciers LAA (Groupe Mutuel)	-20'813.05	329'853.30	-357'143.30	-48'103.05
9200.9096	Créanciers LPP (CIP)	-17'872.30	2'190'067.70	-2'200'282.55	-28'087.15
9200.9099	13e salaires à payer		-303.10	303.10	
9206	Comptes courants divers	-45'775.77	210'405.46	-222'363.09	-57'733.40
9206.0001	c/c Ville de Morges	-20'710.42	100'451.00	-114'028.63	-34'288.05
9206.0005	Recettes de police à ventiler (cartes)		87'944.46	-87'944.46	
9206.0006	Recette s/perte de carte d'identité (3/5 à verser au Canton et 2/5 à passer en recette PRM)	-20'970.00	21'010.00	-20'390.00	-20'350.00
9206.0007	Objets trouvés	-4'095.35	1'000.00		-3'095.35
9207	Dépôt cartes accès zones piétonnes	-11'940.00	100.00	-425.00	-12'265.00
9207.0006	Dépôt cartes accès zones piétonnes	-11'940.00	100.00	-425.00	-12'265.00
9209	TVA à payer	-0.06	-94.52	94.49	-0.09
9209.0001	TVA due 3.5% - 3.7% Place de parc "Intérieure"	-0.01	-0.07		-0.08
9209.0002	TVA due 5.1% - 5.3% Place de parc "Extérieure"	-0.05	-94.45	94.49	-0.01
921	Paiement débiteurs en avance	-655.30	380.30	-6'895.00	-7'170.00
9215	Paiement débiteurs en avance	-655.30	380.30	-6'895.00	-7'170.00
9215.0000	Paiement débiteurs en avance	-655.30	380.30	-6'895.00	-7'170.00
923	Fonds de réserve	-1'034.25			-1'034.25
9233	Fonds de réserve	-1'034.25			-1'034.25
9233.0000	Fonds de réserve Noël des enfants	-1'034.25			-1'034.25
925	PASSIFS TRANSITOIRES	-4'612'800.89	2'451'277.93	-2'702'852.07	-4'864'375.03
9258	Recettes année suivante reçues l'année courante	-2'101'825.00	2'101'825.00	-2'107'262.50	-2'107'262.50
9258.0000	Recettes année suivante reçues l'année courante	-2'101'825.00	2'101'825.00	-2'107'262.50	-2'107'262.50
9259	Factures année courante à payer l'année suivante	-2'510'975.89	349'452.93	-595'589.57	-2'757'112.53
9259.0000	Factures année courante à payer l'année suivante	-349'452.89	349'452.89	-35'986.79	-35'986.79
9259.0002	Restitution aux communes de l'excédent de recettes	-845'859.91	0.04	64'554.88	-781'304.99
9259.0009	Transitoires solde vacances			-148'100.00	-148'100.00

Bilan

1.1.2024 - 31.12.2024

		SAN	Débit	Crédit	Solde
9259.0100	Factures année courante à recevoir l'année suivante	-1'315'663.09		-476'057.66	-1'791'720.75
928	Financement spéciaux et fonds de réserve	-291'696.11	131'283.64	-57'283.88	-217'696.35
9281	Fonds de renouvellement et de rénovation	-162'753.80	2'341.33	-57'283.88	-217'696.35
9281.0000	Fonds de renouvellement de la flotte de véhicules	-59'966.25			-59'966.25
9281.0001	Fonds de réserve pour investissements futurs	-42'000.00		-14'000.00	-56'000.00
9281.0002	Fonds de réserve pour changement uniforme de police	-50'000.00		-40'000.00	-90'000.00
9281.0100	Créances douteuses	-10'787.55	2'341.33	-3'283.88	-11'730.10
9282	Provision solde vacances	-128'942.31	128'942.31		
9282.0000	Provision solde vacances	-128'942.31	128'942.31		
	Total bilan		88'470'059.97	-88'470'059.97	

Bilan

1.1.2024 - 31.12.2024

		SAN	Débit	Crédit	Solde
	Ecritures regroupements et corrections		71'402.26	-71'402.26	
9999.77.920	Crédi - paiements collectifs		68'827.26	-68'827.26	
9999.88.920	Débi - compensation pmts collectifs		2'575.00	-2'575.00	
	Total balance		88'541'462.23	-88'541'462.23	

COMITE DE DIRECTION

Cette annexe présente la différence entre les comptes et le budget 2024. Les explications concernent uniquement les comptes qui représentent une différence de plus de CHF 10'000.00 et de plus de 10 %. En outre, toute différence supérieure à CHF 50'000.00 par compte doit être expliquée, quel que soit le pourcentage de différence. Le signe - décrit une diminution de charges ou une augmentation de revenus.

N° compte	Différence CHF	Commentaires en surligné sur les comptes 2024
Service de police		
60000.3011.00 Traitements	143'959.45 (1.51%)	La masse salariale est en augmentation, principalement en raison de la compensation du coût de la vie.
60000.3030.00 AVS/AI	-23'835.30 (-2.65%)	Contrairement à la masse salariale, force est de constater que les charges sont en diminution par rapport au budget. Cela provient du fait que les indemnités journalières d'assurances ne sont pas soumises aux charges sociales.
60000.3040.00 Caisse de pensions	-129'693.60 (-8.54%)	Pour la LPP, la CIP, grâce aux résultats exceptionnels de leurs placements en 2024, a accordé un rabais à l'employeur.
60000.3050.00 Assurances de personnes	-64'172.10 (-17.74%)	Comme pour les cotisations AVS/AI, les indemnités journalières sont déduites de la masse salariale avant le décompte.
Comptes de traitements	-74'281.55 (-0,6%)	Finalement, les comptes concernant les salaires et leurs charges sont inférieurs de CHF 74'281.55 par rapport au budget (sur un montant total de CHF 12'344'600.00).
60000.3061.00 Indemnités et	-14'117.05 (-56.47%)	L'utilisation du véhicule de service a été privilégiée afin d'éviter de procéder à trop d'indemnisations.

COMITE DE DIRECTION

N° compte	Différence CHF	Commentaires en surligné sur les comptes 2024
utilisation des véhicules privés		
60000.3069.00 Indemnités, remboursement de frais divers	14'173.50 (17.50%)	L'estimation portée au budget était conforme aux autres années. Toutefois, avec moins de postes vacants ou de maladies/accident, les indemnités de service, de travail de nuit et de divers frais sont en augmentation.
60000.3091.01 Formation cadre	-11'462.40 (-18.49%)	Un cours CAS avait été prévu, mais n'a pas été effectué (15k),
60000.3091.03 Formation agents	-66'331.22 (-17.71%)	L'hébergement des aspirants à Fribourg a été moins utilisé que prévu (13k), les cours de self-défense n'ont pas nécessité la location d'un dojo (12k), les cours Fit-check n'ont pas été renouvelés cette année (6k), la formation au maintien de l'ordre n'a pas été utilisée (4k), le renouvellement du personnel du secrétariat n'a pas permis la réalisation du cours prévu (3k), de même pour les centralistes (3k) et les cours de formation continue n'ont pas tous pu être effectués (34k).
60000.3111.00 Achats-locations de mobilier, machines et matériel radios	-22'308.30 (-28.56%)	Le projet d'achat d'un meuble permettant le rechargement des radios et des lampes torches n'a pas été réalisé (4k), l'achat de chaises en remplacement de celles en mauvais état a été différé (8k), aucun meuble n'a dû être remplacé cette année (5k) et les divers achats non planifiables n'ont pas eu besoin d'être effectués (6k).
60000.3123.00 Électricité	9'300.00 (18.90.8%)	La hausse des tarifs a été plus forte que prévu, notamment en raison de la consommation des véhicules électriques. La pose d'un compteur en 2024 permettra de mieux évaluer ce point précis à l'avenir.

COMITE DE DIRECTION

N° compte	Différence CHF	Commentaires en surligné sur les comptes 2024
60000.3124.00 Carburant	-11'276.75 (-20.88%)	La consommation en essence des véhicules a diminué en raison du passage à l'électrique de manière plus forte qu'estimée (-15k). De plus, nous n'avons pas eu recours à la génératrice (-3k). En revanche, la consommation de gaz pour le chauffage du bâtiment a été en augmentation cette année (7k).
60000.3151.00 Entretien mobilier, machines, matériel	-23'185.17 (-17.60%)	Les factures de nettoyage se sont révélées moins importantes que prévu (8k), et les dépenses liées à l'entretien du bâtiment ont été inférieures aux estimations (6k). De plus, aucune pièce d'équipement n'a dû être changée (9k).
60000.3151.02 Achat, location matériel radar	-12'200.80 (-10.25%)	L'entretien des mats de radar fixe n'a pas été nécessaire (11k) cette année.
60000.3155.00 Frais de véhicules entretien	19'793.50 (-37.70%)	Cette année 2024, nous avons beaucoup souffert de « petits accidents », provoquant une hausse conséquente du montant de ce compte. Sans parler d'un accident ayant entraîné un dégât total sur un véhicule sans autre conséquence que le paiement de la franchise.
60000.3156.00 Entretien technique des installations	-32'263.06 (-24.35%)	Les taxes sur les radios ont été moindres, l'OFCOM ayant rajusté les prix à la baisse (8k), les pièces de rechange n'étant plus comprises dans les contrats de maintenance, un montant de 12k a pu ainsi être économisé. De plus, une somme de 5k avait été prévue pour une maintenance qui n'avait pas lieu d'être, car la garantie s'appliquait. Les différentes autres maintenances n'ont pas nécessité de remplacement de pièces, permettant une économie (7k).
60000.3181.00 Affranchissement	26'374.52 (20.90%)	L'affranchissement a été augmenté par la Poste. De plus, nous avons envoyé plus de courriers que les années précédentes. Le montant porté au budget a dès lors été sous-estimé.
60000.3184.00 Frais de contentieux	21'436.96 (21.44%)	Ce compte et en lien avec la conjoncture et la situation financière des contrevenants. Aucune année ne se ressemble et il est extrêmement difficile d'avoir une prévision juste sur ce compte.

COMITE DE DIRECTION

N° compte	Différence CHF	Commentaires en surligné sur les comptes 2024
60000.3302.00 Amortissement des titres et placements	14'790.00 (100%)	Dans le cadre du préavis N° 03.03/2022 relatif à la participation de PRM au capital de la STA (stand de tir), un compte spécifique à l'amortissement de l'acquisition d'actions a été utilisé. Il n'avait pas pu être indiqué lors de la création du budget.
60000.3313.00 Amortissement des dépenses d'équipement	-32'630.65 (11.43%)	Le préavis N° 05.09/2019 concernant le projet Odyssée : Il a été retardé par le Canton, un fournisseur a été victime de cyberattaque. Le contrat avec cette entreprise a été cassé et un nouveau processus de marché public s'ouvrira en 2025 afin de trouver une nouvelle entreprise. La conséquence est qu'aucune dépense n'a été effectuée en 2024 et donc aucun amortissement. Les amortissements reprendront en fonction des futures dépenses.
60000.3011.09 Attribution au fonds de réserve provision vacances	148'100.00	En fonction de MCH2, qui empêchera les comptes de réserve sans dénomination précise, le fonds de réserve est ainsi renommé et créé dans les comptes. Une meilleure visibilité est ainsi espérée. Il s'agit de l'opération comptable de provisionnement (148k).
60000.3809.01 Prélèvement au fonds de réserve provision vacances		Une plus-value du compte de 10k était prévue. Au final elle est de 19k.
60000.4809.01 Prélèvement au fonds de réserve provision vacances	-128'942.31	Opération comptable de versement de la provision dans les comptes. (128k).
60000.4356.00 Facturation de services à des tiers	-50'385.25 (-81.27%)	En principe, le montant budgété sur ce compte ne concerne que la facturation du personnel auxiliaire. Toutefois, dans le cadre de l'aide interpolice, un de nos collaborateurs a été engagé dans une mission pour les polices communales et le montant de son salaire correspondant à sa prestation a été remboursé.

COMITE DE DIRECTION

N° compte	Différence CHF	Commentaires en surligné sur les comptes 2024
60000.4361.00 Indemnités et rétrocessions d'assurances	-115'732.10 (-77.15%)	Les remboursements des APG dépendent, entre autres, du temps de maladie/accident, congé maternité et service militaire. Il s'agit d'une recette aléatoire difficile à estimer lors de l'établissement du budget.
60000.4370.00 Amendes perçues	-235'332.84 (-6.72%)	Le montant estimé l'a été en regard des comptes et budgets des autres années. Il est difficile d'estimer précisément le montant des amendes qui seront payées par les contrevenants.
60000.4390.00 Recettes diverses	-12'949.80 (-51.80%)	Lors d'un changement de véhicule, le véhicule remplacé a fait l'objet d'une reprise hors contrat de vente et a donc été ajouté en recettes diverses.
60000.4390.02 Frais commission de police	-85'274.33 (-21.32%)	Ce compte rassemble tous les frais de la Commission de police payés par les contrevenants, ainsi que le remboursement de tous les dossiers en suspens auprès de l'Office des poursuites qui sont réglés. Cette année, il y a eu plus de remboursements que prévu auprès de l'Office des poursuites.

COMITE DE DIRECTION

N° compte	Différence CHF	Commentaires en surligné sur les comptes 2024
60000.4522.00	513'191.65 (9.17%)	Morges
60000.4522.01	101'536.79 (9.15%)	Préverenges
60000.4522.02	127'920.26 (10.23%)	Saint-Prex
60000.4522.03	24'136.32 (8.00%)	Tolochenaz
60000.4522.05	8'931.86 (11.50%)	Lussy-sur-Morges
60000.4522.06	5'588.11 (7.85%)	Buchillon
Refacturation des excédents de charges/revenus aux communes		Le résultat permet une restitution aux communes. Pour rappel, la répartition s'effectue selon l'augmentation/diminution du nombre d'habitants recensé par le Canton (Statistique Vaud) au 31 décembre.

Commentaires sur les comptes des tâches déléguées contractuellement de la Ville de Morges

Signalisation

60110.3116.01 Achats équipement et matériel spécialisé	-138'845.80 (-66.12%)	Les dépenses prévues concernant l'axe piétons Nord-Sud Pétoleyres-Lac n'ont pas été finalisées, des travaux urgents au chemin des Philosophes ont bloqué le projet pendant toute l'année (40k). Le projet concernant le jalonnement routier ARCAM (panneaux de direction) a souffert de retard, notamment au niveau du Canton, puis des fournisseurs. Aucune dépense n'a été effectuée (70k).
---	--------------------------	--

COMITE DE DIRECTION

N° compte	Différence CHF	Commentaires en surligné sur les comptes 2024
		Pour le reste, il s'agit d'économie, notamment un rack à vélo acheté et posé pour 8k de moins. Le rachat de signalisation endommagée a été moindre (6k) et divers points prévus n'ont pas tous été dépensés (17k).
60110.3143.00 Entretien signalisation	-22'917.69 (-14,92%)	La nouvelle politique de stationnement a été mise en place cette année. Elle a nécessité un gros engagement du service de la signalisation, qui n'a pas eu tout le temps nécessaire à la réalisation des autres points budgétés.
60110.3143.02 Entretien GCTA 60000.3521.01 Participation GCTA	-26'000.00 -25'500.00	Lors de l'établissement du budget, nous pensions que la gestion centralisée du trafic d'agglomération serait entrée en fonction. Cela n'a pas été le cas et aucune participation ne nous a été facturée.
60110.3185.06 Étude circulation	-13'493.42 (-56.22%)	Ce compte est utilisé pour les études conjointes avec les services de la Ville de Morges Urbanisme et Mobilité. Moins d'études que prévu ont été réalisées en 2024.
60110.3524.00 Versement excédentaire à la Ville de Morges	410'220.75 (29.69%)	Il s'agit du compte de résultat, tenant compte des charges et des recettes. En l'espèce, le résultat est favorable à la Ville de Morges.
60110.4272.04 Macaron résident centre-ville	30'007.50 (20.84%)	Une forte diminution du nombre de macarons résidents a été enregistrée, alors que ce nombre avait été en augmentation les dernières années.
60110.4272.06 Macarons employés et tiers soumis TVA	10'880.23 (10.07%)	Les contrats liés à ce type de macaron baissent d'année en année. Une mauvaise estimation a été faite lors de l'établissement du budget, la somme aurait dû être à la baisse et non pas à la hausse.

COMITE DE DIRECTION

N° compte	Différence CHF	Commentaires en surligné sur les comptes 2024
60110.4272.10 Horodateur en CHF	271'975.31 (24.50%)	La forte augmentation de l'utilisation de moyens de paiement autres que l'horodateur se poursuit année après année et de manière plus forte que projetée. Même les recettes de la nouvelle politique de stationnement n'ont pas compensé cette baisse.
60110.4272.11 Application pour paiement par Smartphone	-442'281.22 (-32.52%)	Les paiements par application sont de plus en plus prisés. La nouvelle politique de stationnement mise en place à partir du 1 ^{er} octobre a permis un encaissement total plus élevé que nos prévisions (175k).
60110.4356.00 Facturation de services à des tiers	-32'520.95 (-130.08%)	Nous étions restés prudents sur les recettes, pensant qu'en raison du travail supplémentaire engendré par la nouvelle politique de stationnement, le service n'aurait pas pu répondre à toutes les demandes. Ce ne fut pas le cas.
60110.4659.00 Affichage SGA	-40'824.90 (-62.81%)	L'affichage payant sur la voie publique a été bien meilleur qu'estimé et le montant des redevances s'en trouve augmenté.
<u>Police du commerce</u>		
60120.4272.02 Place de marché, étalage	-28'000.10 (-23.33%)	L'augmentation de la fréquentation des marchands a une influence positive sur les comptes. Chaque année, ce compte évolue en fonction de la météo principalement, ce qui rend difficile d'émettre une estimation budgétaire juste.
60120.4312.00 Émoluments	-47'366.70 (-118.42%)	L'augmentation du nombre de manifestations a contribué à l'accroissement des recettes.
60120.4522.00	88'439.98 (41.72%)	Il s'agit d'un compte de résultat.

COMITE DE DIRECTION

N° compte	Différence CHF	Commentaires en surligné sur les comptes 2024
Refacturation à la Ville de Morges		
<u>Inhumation</u>		
60140.3524.11 Prise en charge des frais d'obsèques	-14'727.13 (-73.64%)	La somme prévue pour couvrir les frais d'obsèques a été plus faible cette année.
60140.4522.00	11'972.48 (11.41%)	Il s'agit d'un compte de résultat.
<u>Police administrative</u>		
60150.4312.00 Émoluments de police	-16'160.00 (-26.93%)	Les émoluments, notamment le remboursement des frais de notification par l'Office des poursuites, ont été en augmentation cette année.
60150.4370.00 Amendes perçues	-84'116.58 (-12.94%)	Les amendes perçues sont plus élevées que le budget, mais inférieures de 140k par rapport aux comptes 2023. Il y a donc une forte volatilité rendant les estimations difficiles.
60150.4522.00 Refacturation des charges à la Ville de Morges	120'461.68 (48.01%)	Il s'agit d'un compte de résultat.
<u>Tâches contractuelles Saint-Prex</u>		



ANNEXE PRÉAVIS N° 02/03.2025 COMMENTAIRES COMPTES 2024

COMITE DE DIRECTION

N° compte	Différence CHF	Commentaires en surligné sur les comptes 2024
60300.4370.00 Amendes	-13'493.97 (-33.73%)	Les contrôles n'ont pas été plus soutenus que les années précédentes. Une légère baisse est notée par rapport aux comptes 2023, mais le montant est resté plus haut qu'estimé.

Tâches contractuelles Allaman (nouveau)

Au moment de l'établissement du budget, la Commune d'Allaman ne nous avait pas encore approché pour nous demander un contrat pour des tâches. La collaboration ayant débuté le 21 août, les comptes ont été créés.

PREAVIS 01/03.2025
RAPPORT DE GESTION 2024

PREAVIS 02/03.2025
RAPPORT SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE 2024

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs,

PARTIE COMMUNE – PREAMBULE

Comme de coutume, les deux rapports sur la gestion et les comptes de l'exercice 2024 figurent dans cet unique document. Il y aura deux parties pour permettre au Conseil Intercommunal de débattre et voter séparément les deux préavis.

La commission chargée de ces études s'est réunie deux fois dans les locaux de la PRM à Morges.

Les séances ont eu lieu les :

- jeudi 3 avril à 18h30 pour les comptes 2024 en présence de Mmes Sylvie Fuchs, Catherine Hodel, Béatrice Moser, Catherine Sutter et MM. Jeanny Perrin et Hugo van den Hombergh. MM. Erik Fruijtjer et Frédéric Defever, tous deux suppléants, à titre informel; M. David Guarna membre du CoDir ainsi que le Lt Col. Leu, le Capitaine Stauffer et M. Baer de la PRM.
- jeudi 10 avril à 18h30 pour le rapport de gestion 2024 en présence de MM. Laurent Pellegrino, Pierre-Frédéric Guex et Olivier Jeanneret, membres du CoDir; pour la PRM, le Commandant Clément Leu et le Capitaine David Stauffer. Les commissaires présents : Mmes Catherine Hodel, Béatrice Moser, Catherine Sutter et M. Jeanny Perrin. Mme Chantal Trabaud suppléante remplace Mme Sylvie Fuchs excusée ainsi que M. Frédéric Defever suppléant remplace M. Hugo van den Hombergh excusé. M. Erik Fruijtjer suppléant à titre informel.

La commission, hors de la présence des représentants, s'est positionnée sur les préavis à l'issue de ces 2 séances.

Nous adressons nos remerciements à toutes les personnes qui ont répondu à nos questions.

PREAVIS N° 01/03.2025 – RAPPORT DE GESTION 2024

La commission remarque encore une fois l'immense travail effectué pour l'élaboration du rapport de gestion. Il est vraiment très complet avec des graphiques, des statistiques, de nombreux renseignements et des chapitres bien détaillés.

Elle félicite tous les auteurs pour l'excellent travail fourni.

Les objectifs du plan de législature 2021-2026 (page 8 du rapport de gestion) montrent l'état d'avancement des différents points sur l'année 2024, nous voyons que certains objectifs ne sont pas tous atteints et cela est tout à fait normal. A la fin de la législature, ce plan nous montrera le résultat sur les 5 ans.

Les graphiques des événements de police (pages 16 à 22) sont, pour la plupart, en hausse.

Les amendes d'ordre sont également en forte augmentation, surtout les communes de Buchillon et Saint-Prex. Quant à Lussy-sur-Morges, c'est la seule commune qui est en baisse.

Sur le calendrier des opérations effectuées, nous avons demandé quelques explications au sujet des titres. Dans le rapport 2025, ceux-ci seront intégrés dans la liste des abréviations :

- ***Garó : interventions aux environs de la gare***
- ***Agéneia : rassemblement dans certains quartiers « chauds »***
- ***Respecto : bruits voisinage, fêtes, etc ...***
- ***Husch : bruits des équipements non conformes***

Concernant le tableau d'absentéisme, nous relevons une nette baisse des maladies mais le double d'accidents non professionnels ...

Nous félicitons la PRM pour sa certification d'« entreprise partenaire » reçue de l'Office de l'Assurance-Invalidité du canton de Vaud.

Que dire de plus sur ce rapport 2024, si ce n'est que notre police ne chôme pas. Entre les interventions, les préventions, les contrôles, les formations, les surveillances, etc ...

Nous remercions tous les cadres, agents et collaborateurs de la Police Région Morges ainsi que les membres du CoDir pour leur engagement et leur travail durant cette année 2024 de nouveau bien remplie.

CONCLUSION

A l'unanimité de ses membres, la Commission conseille d'accepter le préavis 01/03.2025 sur le rapport de gestion PRM 2024.

**RAPPORTS DE LA COMMISSION DE
GESTION ET FINANCES AU
CONSEIL INTERCOMMUNAL**

Vu ce qui précède, nous vous prions, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir voter les conclusions suivantes :

LE CONSEIL INTERCOMMUNAL DE LA PRM

- vu le rapport de gestion du Comité de direction,
- après avoir pris connaissance du rapport de la commission chargée de l'étude de cet objet,
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

décide

1. d'approuver la gestion relative à l'exercice 2024.

Au nom de la commission
La Présidente et rapportrice



Catherine Sutter

Rapport présenté au Conseil Intercommunal en séance du 27 mai 2025

PREAVIS N° 02/03.2025 – RAPPORT DES COMPTES DE L'EXERCICE 2024

Comme chaque année, la commission apprécie la clarté des comptes ainsi que l'annexe des commentaires.

Nous avons demandé à visionner deux comptes et tout était clair et en ordre pour nous :

- 60000-3111.01 Informatisation
- 60000-3185.07 Etudes et divers

Concernant le loyer du poste fixe de Saint-Prex, le montant a été revu à la hausse car le prix au m² a augmenté.

Sur le compte de la facture des services à des tiers, les revenus sont bien supérieurs par rapport au budget. Une explication a été donnée sur l'annexe. A ajouter le Tour de Romandie Féminin qui n'a pas été mentionné.

Nous tenons à relever que pour la première fois depuis la création de l'Association, la population a baissé.

La commission remercie le CoDir et les membres de la Police Région Morges pour les explications et les réponses fournies.

RAPPORTS DE LA COMMISSION DE GESTION ET FINANCES AU CONSEIL INTERCOMMUNAL

Le tableau ci-dessous indique l'ensemble des charges et des recettes ainsi que les montants totaux des 6 communes et du coût par habitant.

PRM / COMPTES ET BUDGETS

Evolution des charges et des recettes (sans la participation des communes et sans les charges du personnel affectées aux tâches contractuelles)

	CHARGES	Commentaires	RECETTES	Commentaires		A charge des communes	Coûts par habitant
Budget 2013	8'258'400		2'048'000		2013	6'210'400	230,65
Comptes 2013	8'313'665		2'956'503		2013	5'357'162	185,22
Budget 2014	8'675'300	Entrée Buchillon et Lussy au 01.07.2013 - augmentation effectifs	2'539'600	Amendes + 400'000 - Achat radar laser	2014	6'135'700	216,37
Comptes 2014	8'573'200		2'856'305		2014	5'716'895	196,37
Budget 2015	8'819'200		2'788'100	Avec 1'100 de reprise pour débiteurs douteux	2015	6'031'100	208,52
Comptes 2015	8'899'210	Fluctuation du personnel	2'913'592		2015	5'985'618	202,11
Budget 2016	9'173'750	Augmentation des effectifs	2'742'000	Avec 1'500 de reprise pour débiteurs douteux	2016	6'431'750	220,92
Comptes 2016	8'693'888		2'589'751		2016	6'104'137	204,33
Budget 2017	9'459'900	Formation continue Assurances Location	2'839'500		2017	6'620'400	223,65
Comptes 2017	9'116'825	Recette + importantes par test radar semi-stationnaire	3'845'107		2017	5'271'718	175,65
Budget 2018	10'956'850	Nouvel Hôtel de Police (loyer sur 8 mois) Effectifs + 3 ETP	3'758'900	Introduction Radar-Girafe	2018	7'197'950	240,94
Comptes 2018	10'047'014	Nouvel Hôtel de Police. Tout le personnel n'a pas été engagé. Effectifs - 1.9 ETP	4'134'849		2018	5'912'165	197,22
Budget 2019	11'199'150		3'915'100		2019	7'284'050	242,70
Comptes 2019	10'945'092	Effectifs + 7 ETP	4'792'753	Radar-Girafe sur l'année complète	2019	6'152'339	203,94
Budget 2020	11'529'650		4'003'100		2020	7'526'550	251,08
Comptes 2020	10'882'328	COVID-19	4'405'878	COVID-19	2020	6'476'480	212,36
Budget 2021	12'216'250	Effectifs + 2.75 ETP	4'617'000		2021	7'599'250	251,90
Comptes 2021	11'350'246		5'244'708		2021	6'105'538	195,35
Budget 2022	12'425'950		4'732'100		2022	7'693'850	252,27
Comptes 2022	11'746'509		4'422'313	Girafe endommagée	2022	7'324'196	229,45
Budget 2023	12'817'400	Formation de 3 asp. + taxes	4'742'500		2023	8'074'900	258,36
Comptes 2023	12'412'139	Traitements et cotisations du personnel/marquage à rattraper	5'183'099	Rétroc. ass./div. amendes/+manifestations et marchés	2023	7'229'040	224,32
Budget 2024	13'374'300	Traitements et cotisations personnel/2 speedy	4'967'000	Diminution des horod.euros	2024	8'407'300	263,38
Comptes 2024	13'248'790	Masse salariale	5'622'795	Amendes-Manifestations	2024	7'625'995	236,87
Budget 2025	13'539'550	Masse salariale	5'110'500		2025	8'429'050	261,56

Nos considérations finales sont les suivantes :

- le plan des investissements 2024 après vérification est tout à fait en ordre et s'élève à
- CHF 1'441'475.57,
- le coût par habitant de CHF 236.87 est bien en hausse et la commission se pose la question de savoir à combien sera le coût pour les comptes 2025 ...

En annexe de ce document, se trouve le rapport sur l'examen succinct (review) de la société BDO.

CONCLUSION

A l'unanimité de ses membres, la commission recommande d'accepter le préavis 02/03.2025 sur les comptes 2024.

Vu ce qui précède, nous vous prions, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir voter les conclusions suivantes :

LE CONSEIL INTERCOMMUNAL DE LA PRM

- après avoir pris connaissance du préavis du Comité de direction présentant les comptes 2024,
- après avoir pris connaissance du rapport de la commission chargée de l'étude de cet objet,
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

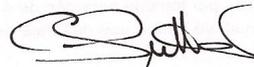
décide

1. d'adopter les comptes des activités de police de la Police Région Morges pour 2024, représentant des charges à hauteur de CHF 15'806'509.99 et des recettes pour un montant de CHF 8'180'514.98. La différence, présentant un excédent de charges de CHF 7'625'995.01 est entièrement couverte par les communes membres;
2. de prendre acte des comptes ordinaires des tâches par contrat de droit administratif pour 2024, représentant des charges à hauteur de CHF 3'266'743.88 couvertes par les recettes de fonctionnement et la participation des communes bénéficiaires des prestations. Les charges et revenus étant les suivants :
 - CHF 2'920'695.88 (charges), CHF 4'328'374.90 (revenus) pour la Commune de Morges,
 - CHF 297'360.00 (charges), CHF 68'568.97 (revenus) pour la Commune de Saint-Prex,
 - CHF 19'600.00 (charges), CHF 9'885.00 (revenus) pour la Commune de Tolochenaz,
 - CHF 8'800.00 (charges), CHF 1'320.00 (revenus) pour la Commune de Buchillon,
 - CHF 4'800.00 (charges), CHF 3'170.00 (revenus) pour la Commune de Lussy-sur-Morges,
 - CHF 15'488.00 (charges), CHF 12'371.90 (revenus) pour la Commune d'Allaman.

**RAPPORTS DE LA COMMISSION DE
GESTION ET FINANCES AU
CONSEIL INTERCOMMUNAL**

3. de dire que le solde des contrats de droit administratif est à la charge ou au bénéfice de chaque commune.

Au nom de la commission
La Présidente et rapportrice



Catherine Sutter

Rapport présenté au Conseil Intercommunal en séance du 27 mai 2025

Tolochenaz, le 7 mai 2025/cs

Annexe : ment.

RAPPORTS DE LA COMMISSION DE GESTION ET FINANCES AU CONSEIL INTERCOMMUNAL



Tel. + 41 21 310 23 23
www.bdo.ch
lausanne@bdo.ch

BDO SA
Biopôle bât. Metio - Epalinges
Case postale 151
1001 Lausanne

RAPPORT DE L'AUDITEUR

Au Conseil intercommunal de l'Association Police Région Morges, Morges

Rapport sur l'examen succinct (review) des comptes annuels

Conformément au mandat qui nous a été confié, nous avons procédé à un examen succinct des comptes annuels de l'Association Police Région Morges comprenant le bilan, le compte de fonctionnement et le tableau des investissements pour l'exercice arrêté le 31 décembre 2024.

Ces comptes annuels relèvent de la responsabilité du Comité de Direction alors que notre responsabilité consiste à émettre un rapport sur ces comptes annuels sur la base de notre examen succinct.

Nous avons effectué notre examen succinct selon la Norme d'Audit suisse 910 *Review (examen succinct) d'états financiers*. Cette norme requiert que l'examen succinct soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalie significative. Un examen succinct comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de l'entité et des procédures analytiques appliquées aux données financières. Il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous avons effectué une review et non un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen succinct, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les comptes annuels ne sont pas conformes à la loi sur les communes du 28 février 1956 et au règlement cantonal sur la comptabilité des communes du 14 décembre 1979.

Lausanne, le 28 mars 2025

BDO SA



Gaëtan Storto
Expert-réviseur agréé



pp Alexandre Collet
Réviseur agréé

Annexes
Comptes annuels